

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE
DE VOUVRAY ET VERNOU-SUR-BRENNE**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU COMITÉ SYNDICAL
EN DATE DU 03 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le vendredi trois octobre à quinze heures trente minutes, le comité du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Vouvray – Vernou-sur-Brenne, légalement convoqué le 15 septembre 2025, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil municipal de Vouvray, sous la présidence de monsieur Gilles GASNIER, Président.

Etaient présents :

M. Gilles GASNIER, M. Didier LAURIN, M. Franck MAZET, Mme Brigitte PINEAU.

Etaient absents :

Mme Françoise DUBRAY, Mme Pascale DEBALLÉE.

Le quorum (4) étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. MAZET été désigné en qualité de secrétaire.

Aucune observation n'étant émise, les procès-verbaux des comités syndicaux du 02 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

1. Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2024.

En application des articles L 1411 – 3 et L 2224 – 5 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024 doit être présenté en Comité Syndical puis dans chaque commune membre.

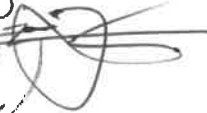
En 2024 le réseau d'eau potable a desservi 3303 abonnés sur les communes de VOUVRAY et VERNOU-SUR-BRENNE, pour un volume produit de 556 227 m³.

Le prix du m³ d'eau pour un usager consommant 120 m³ était au 1^{er} janvier 2025 de 2.80 € TTC, soit + 9.3 % par rapport à 2024.

Chacun ayant pu prendre connaissance du rapport,
Après avoir délibéré,

Les membres du comité syndical du SIAEP prennent acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2024.

Fait à Vouvray, le 15 octobre 2025.

Le Président,

Gilles GASNIER

